

1 Responsable du service Aide Sociale à l'Enfance spécialisée (H/F)

Le responsable du service ASE spécialisée, placé sous l'autorité du Directeur Enfance Famille, organise l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés qui sont confiés au service, ainsi que des jeunes majeurs pris en charge. Il pilote les dispositifs relatifs à la filiation et l'adoption, en s'assurant de la conformité à la loi des pratiques, et en impulsant une dynamique partenariale forte. Il propose des actions permettant d'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux MNA et jeunes majeurs, prévenant la marginalisation et visant à l'insertion des jeunes, et à la construction d'un projet de vie.

CADRE D'EMPLOI : Attachés Territoriaux/Conseillers Socio-Educatifs/Rédacteurs Territoriaux/Assistants Socio-Educatifs

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : BAR LE DUC

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Garantir un accompagnement de qualité des mineurs non accompagnés confiés au service

- Garantir la réalisation d'un projet pour l'enfant pour chaque mineur accompagné par le service
- Garantir un parcours d'accueil des mineurs confiés, cohérent avec leurs besoins et projets d'insertion professionnelle, en lien avec le service du Pilotage des dispositifs ASE et les partenaires
- Construire des réponses adaptées aux MNA confiés en lien avec le partenariat judiciaire (Procureur de la République, juge des enfants) et associatif, selon leur statut juridique notamment (demande de tutelle).
- Garantir la qualité des écrits professionnels en lien avec le référent technique

2- Assurer le pilotage de la mission Filiation/adoption

- Mettre en place et garantir la qualité du processus d'évaluation des agréments adoption, en encadrant les professionnels dédiés à la filiation et les accompagnant sur le champ du conseil technique
- Garantir l'admission et le suivi des enfants pupilles, et des enfants placés en vue d'adoption ; garantir les conditions juridiques, éducatives et sociales de leur prise en charge, s'assurer de la réalisation d'un projet de vie pour chaque enfant,
- Piloter la Commission d'Etude des Situations et du Statut des Enfants Confiés (CESSEC), et développer les pratiques professionnelles de tous les intervenants en protection de l'enfant autour du statut de l'enfant ; garantir un process sécurisé juridiquement.
- Garantir l'accès aux origines en lien avec le CNAOP et organiser la consultation des dossiers ASE
- Organiser le dispositif d'accouchement dans le secret, en conformité avec le cadre légal, et accompagner l'évolution des pratiques dans ce domaine.
- Être l'interlocuteur privilégié du tuteur des pupilles de l'Etat et du conseil de famille dans le cadre des suivis des enfants pupilles

3- Mettre en place des outils d'indicateurs d'activité et de suivi budgétaire du service

- Proposer, en lien avec le Service Budget et Fonctions Supports, un budget du service dans le respect des consignes posées
- Assurer le respect des règles budgétaires par le service
- Vérifier l'adéquation entre les besoins et les moyens disponibles.
- Travailler à toutes les possibilités de mutualisation des moyens
- Développer et garantir le suivi des outils d'indicateurs d'activité concernant les évaluations et les MNA confiés

4- Piloter le dispositif d'accompagnement des jeunes majeurs

- Mettre en place la politique d'accompagnement des jeunes majeurs dans le respect du cadre légal et des orientations de la direction enfance famille, en lien avec les équipes ASE de territoire, pour une continuité et une anticipation des projets
- Organiser l'activité et encadrer les professionnels dédiés à l'accompagnement des jeunes majeurs
- Mettre en place, animer et réactualiser selon les évolutions les dispositifs départementaux prévus autour de l'accès à l'autonomie : protocole partenarial et commission d'accès à l'autonomie, en lien avec l'ensemble des partenaires mobilisables sur ces missions.
- Proposer et adapter le règlement de fonctionnement et financier concernant la prise en charge des jeunes majeurs ; mettre en place des outils budgétaires adaptés et proposer un budget

5- Contribuer à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Direction Enfance Famille

- Repérer et analyser les besoins locaux afin d'ajuster la politique départementale
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du schéma directeur départemental de l'Enfance
- A partir des documents stratégiques du Département et avec le Directeur, définir et animer un projet de service, en cohérence avec le projet de direction et départemental.
- Evaluer les actions conduites et proposer des ajustements ou des réorientations

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Aide sociale, Institutions sociales et médico-sociales, Outils de bureautique et d'informatique, Droit public (administratif et international), Droit privé (civil et pénal)

Compétences professionnelles : Maîtriser le domaine social de l'enfance, Maîtrise de l'expertise médico-social (évaluation, analyse de situations, conseil technique, Capacités confirmées au management, Qualités rédactionnelles, Assurer une Veille juridique

Attitudes professionnelles : Autonomie, Confidentialité, Disponibilité, Capacité d'organisation, Réactivité, Travailler en équipe

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à 25 points de NBI. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV) **avant le 09/01/2025** à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr**

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame Fanny VILLEMEN, Directrice enfance famille, au
03.29.77.37.02*